



Marseille le 5/11/2009

Syndicat Cgt Caf 13

Amendements au Document d'orientation et résolutions du 49ème Congrès Confédéral .

Partie I

Titre : abrogation du concept « développement humain durable ». Nous n'avons pas à surfer sur la vague médiatique actuelle .

I-38 : abrogation des notions de : « nouveau statut du travail salarié » et de la « sécurité sociale professionnelle »

I-41 : Le concept de « nouveau statut du travail salarié » doit être abrogé car il pré-suppose que la CGT entérine d'ores et déjà une mobilité non choisie . D'ailleurs le MEDEF reprend à son compte cette notion . En institutionnalisant cette notion , on institutionnalise ces nouvelles formes d'organisation du travail : la CGT doit au contraire tout mettre en œuvre pour s'opposer à l'extension de la mobilité imposée qui n'a pour but et effet que de favoriser les profits de l'actionnariat .

I-72 à I-74 : La Protection Sociale dans son ensemble constitue un élément déterminant de garanties collectives pour tous . Aujourd'hui , alors que les conditions de vie liées au travail et les conditions d'exercice du travail sont de plus en plus destructrices , il est un devoir de redonner des perspectives de valorisation du travail au niveau des salaires, la reconnaissance des qualifications , les droits collectifs et statutaires et la Protection sociale .

La Sécurité Sociale a été créée au lendemain de la guerre , dans un pays dévasté tant sur le plan humain qu'économique avec comme objectif de couvrir dans la société l'ensemble des risques sociaux : maladies , accidents du travail , maladies professionnelles , maternité , invalidité , famille , vieillesse ... et qu'elle intervient dans les domaines du logement , de la pauvreté-exclusion et la réinsertion professionnelle.

Depuis sa création, la droite, le patronat, les assurances privées ainsi que certains mutualistes s'opposent à sa gestion démocratique par les assurés et remettent en cause ses principes fondamentaux pour mieux la livrer au marché .

I-88 : Retraite

Le concept « maison commune des régimes de retraite » doit être abrogé. Le postulat selon lequel les fondamentaux liés à notre système de retraite ne seraient plus possibles aujourd'hui est faux, les raisons économiques et démographiques invoquées et martelées par les gouvernements de droite également.

Notre système contributif et solidaire créé en 1946 et financé par les cotisations salariales et patronales est le seul système juste permettant de garantir ce droit fondamental pour chaque salarié.

Un droit à la retraite à 60 ans avec 37,5 années de cotisations. Aujourd'hui le déficit de la branche vieillesse sert de prétexte au gouvernement et au patronat pour démanteler notre système de Protection Sociale

Depuis plusieurs années le déficit de la branche vieillesse et plus largement le déficit de la sécurité sociale a été organisé, construit notamment à partir des exonérations de cotisations accordées aux employeurs. Cela constitue un véritable détournement de notre salaire socialisé.

A cela, il convient d'ajouter l'augmentation du chômage et l'institutionnalisation de la précarité dans notre société autant de recettes en moins en terme de financement.

La compensation inter-régimes n'est pas la solution à la problématique du financement de la retraite car nous savons que de nombreux régimes seront déficitaires dans l'avenir ce qui ne nous permettra pas de promouvoir un socle commun de garanties et de droits de haut niveau.

Contribution au débat sur la question relative à la tactique des luttes (Partie II)

Quel bilan pour les travailleurs sur la stratégie que nous avons développée, du principe des journées isolées, appelées tous les un ou deux mois et du primat de la négociation « tous azimuts » entre « partenaires sociaux » ?

Telle est la question essentielle qui doit être débattue lors de ce congrès ne serait-ce que pour ne pas reproduire les mêmes erreurs à l'avenir, d'autant qu'à la lecture du document d'orientation, il faut constater non seulement le manque d'un véritable bilan d'ensemble sur ce qu'a été la mobilisation dans sa diversité depuis janvier 2009, mais surtout un satisfecit quant à la stratégie adoptée !

Nous ne pouvons faire l'impasse lors de ce congrès de la question relative à la tactique des luttes face à un gouvernement et un patronat qui déclinent à tous les niveaux leurs luttes de classe.

Il s'agit bien aujourd'hui de tirer les enseignements d'une tactique qui a abouti globalement sur les grandes questions qui se posent au mouvement syndical à un recul imposé par le gouvernement au service du capital : travail du dimanche, casse des retraites et de la Sécu, licenciements , chômage de masse et délocalisations, pouvoir d'achat , explosion de la précarité, casse des services publics et du statut de la fonction publique (éducation, poste, hôpitaux,) etc ...

Evidemment, l'unité nous dira-t-on vaut mieux que la division. Une évidence, mais à condition qu'il ne s'agisse pas d'une unité au sommet coupée de la base , mais d'une unité au service de la construction d'un véritable rapport de force pour l'aboutissement de nos revendications immédiates.

Lors du premier semestre 2009 , le climat social était propice à une lutte d'ensemble !! encore fallait-il sans la décréter , tout mettre en œuvre pour la réaliser .

le début de l'année 2009 a été marqué par le succès des journées de grèves et de manifestations du jeudi 29 janvier puis du jeudi 19 mars : 2 millions et demi, puis 3 millions de manifestants , une participation supérieure constituant une montée en puissance .

L'appel qui a suivi à manifester le 1^{er} mai, était donc d'autant plus un recul : date très tardive, journée de manifestation, cette fois sans grève. A partir de là le reflux était inévitable, et après le 1^{er} mai l'appel à deux journées séparées (mardi 26 mai à la carte et samedi 13 juin) a achevé d'enterrer le mouvement d'ensemble qui aurait pu se construire ce printemps 2009 :

- Les luttes très combatives menées dans tous les secteurs lors du premier semestre 2009 ont été selon nous , conduites dans l'impasse .
- l'exemplaire lutte de la Guadeloupe et de la Martinique, à savoir la construction d'une grève générale sur des objectifs communs a peu été défendue et mal relayée au prétexte qu'elle n'était pas exportable .

Malgré cet exemple d'une tactique nettement plus payante, le choix délibéré de ne pas s'en inspirer a été fait . Faute de construction d'actions convergentes pour placer le curseur au niveau des enjeux, en cantonnant les conflits boîte par boîte souvent dos au mur , les salariés d'entreprises en lutte contre les licenciements et les fermetures d'usines ont été laissés seuls face au patronat et au gouvernement .

Alors comment ne pas être en colère quand des secrétaires confédéraux expliquent que les luttes « radicales » risquent de desservir l'action syndicale et que la grève générale est proscrite car « le grand soir c'est dans les livres » . !

Comprendre cet échec , c'est reconnaître l'inconsistance et l'inefficacité de notre stratégie qui découle notamment d'une volonté à priori de ne pas mener de lutte globale contre le pouvoir d'état, et de se concentrer essentiellement sur l'organisation de « négociations », et de rencontres « en tête à tête » avec les divers dirigeants politiques. Cela revient tout simplement au détournement , à l'abandon du syndicalisme de luttes de classe qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en lutte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste .

C'est accepter de faire le choix à l'instar de la CES, de la CFDT, d'un syndicalisme institutionnel, d'accompagnement , basé sur la négociation et la représentativité qui accrédite l'idée que l'on pourrait « moraliser » et « sauver de lui-même » comme l'a déclaré le président de la CES , le capitalisme .

Alors que nous traversons une crise systémique du capitalisme.

Alors que ce sont bien les ravages de la domination du capital qui donnent son actualité aux ripostes sociales, alors que le patronat et le gouvernement sont en position de force, et n'hésitent pas à pousser leur avantage en poursuivant cette orientation , persister dans cette stratégie reviendrait à refuser de voir la réalité en face, et renoncer à préparer le niveau de mobilisation nécessaire pour une victoire .

Parce que c'est dans la mobilisation que se forge la conscience commune, le syndicalisme de classe se doit d'être au service de ces mobilisations pour engager une épreuve de force nationale afin d'obtenir nos revendications :

refus de tous les licenciements, pas de salaires ni de revenus inférieurs à 1600 € net, augmentation de 300€ net pour tous, retour aux 37,5 annuités pour la retraite, défense et reconquête de la sécurité sociale et des services publics